

# Fiche de données de sécurité

Canada

Rubrique 1. Identification

Nom du produit Cytopore™ 1, 20 g

Numéro de catalogue 17-0911-01

Dénomination chimique Cross-linked cotton cellulose

Type de produit Solide.

# Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Substances chimiques de laboratoire Chromatographie liquide. Recherche et développement scientifiques

Utilisation par les consommateurs

Fournisseur Cytiva Importateur Cytiva Canada

250 Howe Street, Suite 1400-C Amersham Place

Little Chalfont Vancouver, British Columbia, Canada, V6C 3S7 Buckinghamshire 1 800 463 5800

HP7 9NA United Kingdom

+44 1494 508000

Outside of the United States, call 24 Hour number: 001-352-323-3500 (Call Collect)

In the United States, call 24 Hour number: 1-800-535-5053

# Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou Non classé.

du mélange

En cas d'urgence

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement Pas de mention de danger.

Mentions de danger Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention Non applicable. Intervention Non applicable. Stockage Non applicable. Élimination Non applicable.

Référence 17091101

# Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Substance

Dénomination chimique Cross-linked cotton cellulose

Autres moyens d'identification Non disponible.

Nom des ingrédients **Synonymes** % (p/p) **Numéro CAS** 100

Cross-linked cotton cellulose

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

#### Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières

supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui

enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures

contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est

consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique. Inhalation Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau Aucune donnée spécifique. Ingestion Aucune donnée spécifique.

# Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement

si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers Pas de traitement particulier

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

# Voir Information toxicologique (section 11)

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs

inappropriés

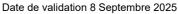
Aucun connu

Dangers spécifiques du produit Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produit de décomposition thermique dangereux

Aucune donnée spécifique.

Référence 17091101 Page 2 de 9



Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

# Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker entre les températures suivantes: 4 à 30°C (39.2 à 86°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Paramètres de contrôle

# Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

#### Indices d'exposition biologique

Aucun indice d'exposition n'est connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Référence 17091101

Page 3 de 9

Date de validation 8 Septembre 2025

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec

soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination

sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une

évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de

sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et

résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque

indique que cela est nécessaire.

Protection du corps L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux

risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la

peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée

par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

[Le produit n'entretient pas une combustion.]

**Protection respiratoire** En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à

la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation

importants.

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

**Apparence** 

 État physique
 Solide.

 Couleur
 Blanc.

 Odeur
 Inodore.

 Seuil olfactif
 Non disponible.

 pH
 Non applicable.

 Point de fusion et point de
 Non disponible.

congélation

Point d'ébullition, point

d'ébullition initial et plage

d'ébullition Point d'éclair

ébullition

Se décompose

Durée de combustionNon disponible.Vitesse de combustionNon disponible.Taux d'évaporationNon applicable.InflammabilitéNon disponible.Limites inférieure et supérieureNon applicable.

d'explosion (d'inflammation)

Tension de vapeur Non applicable.

Densité de vapeur relative Non applicable.

Densité relative Non disponible.

Solubilité(s)

MédiasRésultatl'eau froideNon solublel'eau chaudeNon soluble

Solubilité dans l'eau Non disponible.

Miscible avec l'eau Non.

Coefficient de partage n- Non disponible.

octanol/eau

Température d'auto- Non applicable.

inflammation

**TDAA**Non disponible.
Non disponible.

Viscosité Dynamique (température ambiante): Non disponible.

Cinématique (température ambiante): Non disponible.

Cinématique (40°C (104°F)): Non disponible.

Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.

Référence 17091101 Page 4 de 9

Caractéristiques des particules

Taille médiane des particules Non disponible.

# Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

dangereuses

produit.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux dangereux ne devrait apparaître.

# Section 11. Données toxicologiques

# Renseignements sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

#### Lésions oculaires graves/ irritation occulaire

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

# Corrosion/irritation respiratoire

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

# Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non disponible.

#### Peau

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

#### Respiratoire

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

# Mutagénicité des cellules germinales

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

# Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

# Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies

d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

# Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique. Inhalation Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau Aucune donnée spécifique. Ingestion Aucune donnée spécifique.

# Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

### Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Non disponible. Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible. Effets différés possibles Non disponible.

# Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

Généralités Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

N/A

# Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

#### Persistance et dégradation

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] Non disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/

Non disponible.

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

# Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.	No.
Autres informations	-	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

**Transport dans les locaux de l'utilisateur :** toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes

des instruments IMO

Non disponible.

# Section 15. Informations sur la réglementation

# Listes canadiennes

INRP canadien Cette substance n'est pas répertoriée.

Substances toxiques au sens Cette substance n'est pas répertoriée.

de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de

l'environnement)

# Réglementations Internationales

# Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

# Protocole de Montréal

Non inscrit.

# Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

#### Liste d'inventaire

CanadaIndéterminé.États-UnisIndéterminé.

# Section 16. Autres informations

# **Historique**

Date d'impression9/8/2025Date d'édition/Date de révision9/8/2025Date de publication4/26/2022

précédente

4/20/2022

Version 9

sds\_author@cytiva.com

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Réglement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible NU = Nations Unies

# Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

Non classé.

Références Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

# Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.